



ARTICLE 700 remboursement du juridique

Par **philou50**, le 11/11/2014 à 17:45

Bonjour,

Je suis surpris d'apprendre que mon assurance juridique me réclame 640€ au titre de l'article 700 CPC.

Je m'explique: Le TGI de DAX a rendu son jugement en ma faveur le sept mars 2014 pour l'affaire d'un véhicule présentant des vices cachés. verdict: remboursement du vehicule + 1000€ (article 700). Mes frais d'avocat son de 2216.80€ -900€ de mon juridique = 1316,80€ à ma charge. avec l'article 700 (1000€)j'en suis pour 316,80€ de ma poche .Pourquoi mon juridique me réclame 640€? Merci de m'éclairer sur cette incompréhension. Cordialement.

Par **philou50**, le 12/11/2014 à 22:10

Bonjour,

Pour faire suite à mon message l'article 700 rembourse en priorité l'assuré donc il s'agissait bien d'une erreur de mon assurance juridique. Voilà si sa peut servir aux autres....